



PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

TUNISIE

TERMES DE REFERENCE

POUR LE RECRUTEMENT D'un.e Consultant.e

I. Information sur le poste	
Titre du poste :	Consultant.e national ou international pour la conduite de l'évaluation finale du projet Tarabot
Unité Org. :	PNUD Tunisie
Durée :	30 jours sur 2 mois
A partir du :	01 Mars 2021
Type de Contrat :	Contrat individuel
Lieu d'affectation :	Tunis avec des déplacements au sud du pays. Selon les conditions sanitaires et les restrictions dues à la COVID-19, l'évaluateur-trice utilisera des outils digitalisés.
Superviseur :	CTP projet Tarabot

II. Contexte et justification
<p>Les présents termes de référence visent à identifier un.e consultant.e en vue de conduire l'évaluation finale du projet Tarabot – Cohésion pour prévenir la violence-</p> <p>La Tunisie, comme d'autres pays dans le monde, est confrontée à une menace d'extrémisme violent qui pose des défis pour la sécurité publique et le processus politique ainsi que pour le processus général de relance économique.</p> <p>L'impact attendu du projet est de contribuer à renforcer la résilience de l'Etat et de la société tunisienne à l'extrémisme violent en rendant plus efficaces les efforts en matière de prévention de l'extrémisme violent (PEV) à travers le développement et la mise en oeuvre de politiques publiques gouvernementales contribuant à la PEV conformément aux priorités établies dans la Stratégie nationale de lutte contre l'extrémisme et le terrorisme et dans le respect des droits de l'homme avec une implication directe de la société civile et des acteurs locaux.</p> <p>Afin d'appuyer les actions nationales contre cette menace, le projet se concentre sur deux domaines : (i) l'appui institutionnel pour l'établissement de mécanismes efficaces à l'échelle de l'ensemble du Gouvernement pour la PEV en Tunisie (whole-of-government) en partenariat avec la Commission Nationale de Lutte contre le Terrorisme (CNLCT) ; et (ii) le renforcement de l'implication de acteurs non-étatiques (société civile et secteur privé) et des acteurs locaux pour favoriser une approche globale de la société pour la PEV (whole-of-society) au niveau régionale et notamment dans les gouvernorats de Médenine, Gabes et Tataouine.</p> <p>Le projet est aligné avec le plan stratégique du PNUD et notamment son résultat 3.2.1. (Renforcement des capacités nationales en matière de réintégration, de réconciliation, de gestion pacifique des conflits et de prévention de l'extrémisme violent en réponse aux politiques et priorités nationales).</p>

Il contribue à l'effet 1 du cadre de coopération Tunisie-Nations unies : *Les institutions civiles, politiques et administratives sont pleinement opérationnelles, dans le respect des principes universels des droits de l'Homme, de démocratie et d'égalité de genre.*

Le budget total du projet est de 1.687.500 USD financés par la coopération suisse.

Le projet Tarabot a été lancé en Septembre 2018 et prendra fin en Décembre 2021 avec une prolongation d'une année suite à la crise sanitaire Covid-19 et ce afin de contribuer à l'atteinte des quatre produits suivants :

- Produit 1 : Des connaissances sur l'EV - basées sur des évidences, spécifiques à la Tunisie et intégrant la dimension genre - sont produites et valorisées par la CNLCT de manière concertée
- Produit 2 : Les capacités de la CNLCT pour encadrer une vision stratégique de PEV sont renforcées
- Produit 3 : Un processus de consultation multi acteurs au niveau national, régional et local est mis en place pour renforcer la participation et l'inclusion dans les efforts en matière de PEV
- Produit 4 : Des actions de la société civile au niveau régional sont mises en œuvre pour renforcer la cohésion sociale

Face aux menaces posées par l'extrémisme violent, les autorités publiques tunisiennes ont adopté des approches de sécurité plus robustes, mais aussi des mesures préventives dans le cadre d'une approche globale qui s'aligne avec les recommandations du '*Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent*' (PEV) du *Secrétaire Général des Nations Unies* de 2015.

En effet, la *Stratégie Nationale de Lutte Contre l'Extrémisme et le Terrorisme* (SNLCET), adoptée fin 2016, intègre la prévention parmi ses quatre piliers (les trois autres étant la protection, la poursuite et la réponse). De même, la *Commission Nationale de Lutte Contre le Terrorisme* (CNLCT), créée en 2015 sous l'égide de la Présidence du Gouvernement, réunit 22 membres regroupant 16 ministères et différent.es expert.es, et a pour mandat de promouvoir la collaboration et la coordination des programmes nationaux s'alignant à la SNLCET.

À la lumière de conception d'une nouvelle phase du projet, cette mission permettra d'évaluer la mise en œuvre du projet à travers les différents produits et d'apprécier sa portée, sa pertinence, son efficacité, son efficience et sa durabilité. Sur la base de cette évaluation, des recommandations, de nouvelles orientations devront être formulées, en vue de la conception de la deuxième phase du projet

IV. Mission

Objectif général :

L'objectif général de la mission est de mesurer le chemin parcouru depuis le début de la mise en œuvre du projet, afin d'en tirer les leçons utiles, afin de mieux définir les perspectives futures. Les recommandations attendues serviront à nourrir la réflexion sur le positionnement du projet et du PNUD en appui à la CNLCT. Elles aideront également à mieux définir les modalités d'un tel appui, à la lumière d'une analyse prospective du contexte national

Objectifs spécifiques :

De manière spécifique, la mission d'évaluation vise à :

1. Évaluer la pertinence, l'efficacité et l'efficience, l'impact et la durabilité du projet dans le contexte spécifique de la Tunisie.

2. Évaluer l'efficacité du projet, son impact et la durabilité de ses résultats, les modalités d'exécution du projet et les leçons apprises de sa mise en œuvre
3. Identifier l'impact du projet sur le genre et les vulnérabilités
4. Formuler des recommandations sur l'orientation future, les stratégies et les domaines appropriés devant être ciblés par le projet par rapport aux défis de la période à venir
5. Identifier et évaluer les leçons apprises l'efficacité de la mise en œuvre du projet, du dispositif de pilotage et de coordination, des mécanismes de communication internes et externes du projet et les bonnes pratiques opérationnelles et de gestion à prendre en compte pour la planification et la conception des futures activités d'appui en la matière
6. Formuler des recommandations pour l'amélioration du système de suivi et évaluation du projet

Méthodologie :

- Sur la base des normes et règles de l'évaluation¹ pour le SNU, le projet est à la recherche d'un.e consultant.e indépendant.e. L'évaluation doit utiliser la méthodologie suivante :
- 1. Consultation de l'équipe du projet et revue de l'ensemble de la documentation nécessaire pour la conduite de l'évaluation (Document de projet, Rapports d'avancement des activités, Études et rapports, revue mi-parcours, etc.)
- 2. Finalisation d'une méthodologie et un calendrier détaillés d'évaluation en coordination avec l'équipe de projet.
- 3. Prise de contact et rencontre avec les personnes concernées au PNUD et les partenaires du projet à Tunis, Médenine, Tataouine et Gabes
- 4. Formulation de conclusions et de recommandations quant aux activités réalisées et mesure de l'impact du projet.
- 5. Le consultant rendra compte de son travail au PNUD et aux vis-à-vis nationaux du projet, responsables de la mise en œuvre.
- 6. L'évaluation demandée doit être fondée essentiellement sur une analyse des objectifs et des résultats attendus, tels qu'ils figurent dans le cadre de résultat et sur l'examen des documents produits pendant la durée du projet.
- 7. Le consultant est responsable de consolider les contributions des membres de l'équipe, ainsi que de prendre en considération les commentaires reçus lors des débriefings afin de produire un rapport préliminaire d'évaluation qui sera soumis au PNUD et aux diverses parties prenantes nationales.
- 8. Suite aux commentaires reçus sur le document provisoire, le consultant finalisera le produit attendu et le soumettra à la date convenue.
- 9. Le PNUD est responsable de la diffusion du rapport final

Le/ la Consultant.e pourra, s'il le souhaite, décider de sous-traiter à un.e assistant.e de recherche le travail de collecte des données de terrain. Le/la consultant.e sera redevable de la qualité technique du travail produit par cet.te assistant.e de recherche, y-compris de la qualité de la récolte des données de terrain dans le respect des règles déontologiques. L'éventuelle sous-traitance à un.e assistant.e de recherche doit être incluse dans l'offre financière du/de la consultant.e ; le PNUD ne prendra pas en charge les éventuels frais additionnels n'entrant pas dans le cadre de cette offre financière.

¹

<http://www.unevaluation.org/document/download/2700#:~:text=Adopt%C3%A9es%20en%202005%2C%20les%20Normes,Unies%20et%20d'autres%20entit%C3%A9s.&text=Ce%20document%20fon%2D%20dateur%20de,r%C3%A9alis%C3%A9es%20par%20les%20Nations%20Unies.>

Les produits de cette consultation seront la propriété exclusive du PNUD. Le/la consultant.e ne publiera ni ne fera publier, sous quelque forme que ce soit, les produits de cette mission. Le cas échéant, les règles de propriété intellectuelle s'appliquent également aux collaborateur.rices du/de la consultant.e.

Le/la consultant.e sera seul.e responsable de la qualité technique de son travail et de celui de son éventuel.le collaborateur.rice, ainsi que de la réalisation dans les délais adéquats des tâches assignées.

Pour le bon déroulement de la mission, le consultant travaillera en étroite collaboration avec le Conseiller Technique Principal (CTP), de l'équipe du projet et du programme gouvernance, du Responsable M&E du PNUD Tunisie, sous la supervision générale de la Représentante Résidente Adjointe qui fournira des orientations stratégiques à l'achèvement satisfaisant des livrables. Le CTP et l'équipe de projet aideront à relier le consultant aux partenaires de développement, aux bénéficiaires et aux principales parties prenantes. Le (la) responsable M&E assurera l'assurance qualité et orientera le consultant pour le respect des normes du PNUD.

Conformément aux nouvelles réglementations du PNUD, un panel conjoint sera sollicité pour la validation des livrables.

Si la situation sanitaire l'exigeait, le/la consultant.e sera amené.e à réaliser l'évaluation à distance et à l'aide d'outils digitaux. Ces outils seront discutés et partagés avec l'équipe de suivi du projet (CTP, M&E projet).

V. Résultats et livrables attendus

Résultats attendus :

Le responsable d'évaluation est appelé à conduire une évaluation finale du projet et préparer un rapport d'évaluation .

Il est attendu du consultant :

- Une note méthodologique affinée pour la conduite de la mission d'évaluation (Inception report).
- Un rapport provisoire contenant les analyses et les résultats de l'évaluation conformément aux TDR.
- L'animation d'une session de restitution des résultats de l'évaluation et de débriefings avec les parties prenantes du projet ;
- Un rapport final tenant compte des observations et commentaires des parties prenantes durant la réunion de restitution. Le rapport de l'évaluation se prononcera sur la performance de l'appui du PNUD et son rôle, les leçons tirées, les recommandations, y compris quant à sa stratégie d'intervention en Tunisie.

Questions de l'évaluation :

L'évaluation approfondira la réflexion autour des critères de qualité et notamment sur les questions suivantes :

Évaluation de la pertinence du projet :

Ce critère porte à la fois sur les phases de conception et d'exécution du projet. Il évalue le degré de conformité de l'initiative de développement et de ses produits ou effets escomptés aux *politiques et priorités nationales* et *locales* et aux besoins des bénéficiaires visés. Un autre aspect consiste à déterminer si ces objectifs étaient réalisables et si la relation entre les objectifs, les produits, les activités et les apports liés au projet était manifeste, logique et proportionnée compte tenu du contexte, des ressources disponibles et des délais fixés. Le/La consultant(e) répondra aux questions suivantes :

- Dans quelle mesure le projet est-il resté pertinent aux priorités nationales malgré l'évolution du contexte socio- politique et sanitaire ?
- Dans quelle mesure le modèle d'engagement de la société civile est-il pertinent ?
- Dans quelle mesure le volet recherche est-il pertinent dans la PEV ?
- Dans quelle mesure le Genre a-t-il été pris en compte et intégré dès la conception en tenant compte des spécificités du pays ?

Évaluation de l'efficacité du projet :

Il s'agit de mesurer la manière dont les ressources ou les apports (tels que les fonds, les compétences et les délais impartis) sont convertis en résultats de façon rentable. Une initiative est efficace lorsqu'elle utilise les ressources de manière appropriée et économiquement viable pour générer les produits souhaités. L'efficacité est importante pour s'assurer que les ressources disponibles ont été utilisées à bon escient et mettre en évidence des usages plus efficaces de ces mêmes ressources. Le consultant répondra aux questions suivantes :

- Dans quelle mesure les produits du projet ont-ils résulté de l'utilisation rationnelle des ressources
- Dans quelle mesure des produits qualitatifs ont-ils été livrés dans les délais impartis ?
- Dans quelle mesure les modalités de partenariat ont-elles été propices à la réalisation des produits
- Comment le PNUD a-t-il promu l'égalité entre les genres, les droits de l'homme et le développement humain ?

Évaluation de l'efficacé du projet :

L'efficacé décrit la réalisation des objectifs. C'est la comparaison entre les objectifs fixés au départ et les résultats atteints. Le consultant répondra aux questions suivantes :

- Dans quelle mesure les résultats escomptés du projet ont-ils été réalisés ou des progrès ont-ils été accomplis en vue de la réalisation des effets souhaités ?
- Dans quelle mesure les résultats ont-ils contribué à l'équité de genre ?
- Dans quelle mesure le renforcement des capacités de la CNLCT est-il efficace ?
- Dans quelle mesure les mécanismes de communication entre la CNLCT et le grand public sont-ils efficaces ?

Évaluation de l'impact du projet:

L'évaluation recherchera les changements effectifs ou potentiels que le projet aurait pu/est de nature à favoriser. Le consultant répondra aux questions suivantes :

- Dans quelle mesure les actions du projet ont-elles généré des changements auprès des bénéficiaires finaux, et quelles évidences pourraient être identifiées ?
- Les actions du projet ont-elles permis à la CNLCT de modifier leurs pratiques/vision ?
- Les partenaires nationaux et/ou locaux ont-ils fait preuve d'un exercice effectif de leadership au cours de l'intervention venant démontrer leur appropriation de l'approche PEV ?
- Quel est l'impact sur les personnes vulnérables, le genre ?

Évaluation de la durabilité du projet:

- Dans quelle mesure les résultats atteints jusque-là sont-ils pérennes et vont permettre de générer d'autres résultats durant la suite du programme et au-delà ?
- Quels mécanismes en place ont permis d'assurer la durabilité ? Quels seraient les pistes pour un plan de durabilité ?

- Quels sont les facteurs clés qui nécessitent une attention particulière afin d'améliorer les perspectives de viabilité des résultats du projet et le potentiel de reproduction de l'approche ?

L'évaluation devra prendre en compte également le genre et évaluer si le projet aura eu un impact négatif, positif ou neutre tant au niveau de la mise en œuvre, des résultats que des effets, également sur les bénéficiaires finaux, et proposer des axes d'amélioration pour la phase futur du projet.

Livrables :

Les documents seront rédigés en français et soumis par e-mail sous formats nécessaires au Conseiller Technique Principal du projet Tarabot.

Tableau récapitulatif des produits attendus :

- Livrables	Durée de réalisation	Date limite	Validation
- Une note méthodologique affinée pour la conduite de la mission d'évaluation	2 Jours	5 Mars	CTP projet Tarabot
- Un rapport provisoire contenant les analyses et les résultats de l'évaluation conformément aux TDR	20 Jours	31 Mars	
- Un rapport qui reformule des recommandations pour l'amélioration du système de suivi et évaluation du projet	3 Jours	31 Mars	
- Un bref rapport de l'atelier de restitution - Un rapport final tenant compte des observations et commentaires des parties prenantes durant la réunion de restitution	5 Jours	30 Avril	
- Total journées de travail :	30 jours		

Contenu du rapport :

Le rapport final devra comprendre, sans limitation :

- Résumé exécutif
- Introduction
- Objectifs et contexte du projet
- Objectifs et portée de l'évaluation
- Approche et méthode de l'évaluation:
 - o Sources de données, procédures et instruments de collecte de données

- o Analyse de données
- o Limites de la méthodologie

- Résultats

1. Efficacité
2. Pertinence
3. Efficience
4. Durabilité
5. Suivi et évaluation

- Notation sur la pertinence
- Conclusions
- Recommandations
- Genre
- Leçons apprises
- Annexes

VI. Compétences

Compétences techniques

- Maîtrise des techniques participatives et autres approches de collecte et d'analyse des données
- Maîtrise des outils de collecte des données digitalisées
- Démonstre une connaissance technique avérée pour assumer les responsabilités et exigences du poste
- Connaissance des principes de gestion axée sur les résultats;
- Capable d'analyser et collecter les données quantitatives et qualitatives;
- Capacités avérés en techniques d'évaluation

Compétences fonctionnelles

- Ouvert aux changements et capable de recevoir/intégrer les feedbacks
- Bonnes capacités de travail en équipe
- Être autonome
- Démontrer une grande sensibilité et faculté d'adaptation à la culture, au genre
- Respecte le Do No Harm

VII. Qualifications requises

Background académique :	Avoir au moins une maîtrise en sciences sociales, économie, planification, statistiques ou domaines similaires avec des connaissances en gestion axée sur les résultats et en suivi évaluation.
Expérience :	- Au moins 3 références reconnues dans le domaine de la gestion et de la conduite d'évaluations

	<ul style="list-style-type: none"> - Au minimum une expérience comme rédacteur principal de rapport d'évaluation. - Deux expériences en lien avec la prévention de l'extrémisme violent
Connaissance linguistique :	Excellente maîtrise du français et de l'arabe. Une bonne connaissance de l'anglais est un atout. (Pour les candidatures mixtes internationale/Tunisienne, chercheur.se principal.e/assistant.e, les connaissances linguistiques seront considérées au niveau de l'équipe, et non pas au niveau des cv individuels).
Informatique :	Bonne connaissance de Microsoft office
Atout :	<ul style="list-style-type: none"> - Une expérience auprès d'organisations internationales - Une expérience de collecte de donnée en Tunisie

X. ÉTHIQUE DE L'ÉVALUATION

L'évaluation finale du projet doit être réalisée selon les principes éthiques et les normes définies par le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE).

- ✓ Anonymat et confidentialité. L'évaluation doit respecter les droits des personnes qui fournissent des informations, en garantissant leur anonymat et la confidentialité.
- ✓ Responsabilité. Le rapport doit faire état de tous les conflits ou divergences d'opinions ayant pu se manifester entre le consultant et les dirigeants du projet concernant les conclusions et/ou recommandations de l'évaluation. L'ensemble de l'équipe doit confirmer les résultats présentés, les éventuels désaccords devant être indiqués.
- ✓ Intégrité. L'évaluateur se devra de mettre en évidence les questions qui ne sont pas expressément mentionnées dans les TdRs, afin d'obtenir une analyse plus complète du programme.
- ✓ Indépendance. Le consultant doit veiller à rester indépendant vis-à-vis du programme examiné, et il ne devra pas être associé à sa gestion ou à quelque élément de celle-ci.
- ✓ Incidents. Si des problèmes surviennent au cours du travail de terrain, ou à tout autre moment de l'évaluation, ils doivent être immédiatement signalés à l'équipe du projet. Si cela n'est pas fait, l'existence de tels problèmes ne pourra en aucun cas être utilisée pour justifier l'impossibilité d'obtenir les résultats prévus par le PNUD dans les présents termes de référence.
- ✓ Validation de l'information. Le consultant se doit de garantir l'exactitude des informations recueillies lors de la préparation des rapports et sera responsable de l'information présentée dans le rapport final
- ✓ Propriété intellectuelle. En utilisant les différentes sources d'information, le consultant se doit de respecter les droits de propriété intellectuelle des institutions et des communautés examinées.

VII. Critères de sélection

Les offres seront évaluées sur la base de la méthode de notation pondérée. L'attribution du contrat devrait être faite en fonction de l'évaluation des offres déterminée comme suit:

1. Conformité aux critères et qualifications requises / acceptabilité
2. Obtention du meilleur score sur un ensemble prédéterminé de pondération des critères techniques et financiers spécifiques.
 - Poids des critères techniques : 70%

- Poids des critères financiers : 30%

Seuls les candidats ayant obtenu un minimum de 30 points seront invités pour l'entretien oral :

Critères	Point maxi
<u>Techniques</u>	
Critère A : au moins une maîtrise en sciences sociales, économie, planification, statistiques ou domaines similaires avec des connaissances en gestion axée sur les résultats et en suivi évaluation : <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise :7 points - Master ou diplôme d'ingénieur8 points - Plus qu'un master10 points 	10
- Critère B : Au moins 3 références reconnues dans le domaine de la gestion et de la conduite d'évaluations, de dispositif de suivi-évaluation, des indicateurs de performances des projets <ul style="list-style-type: none"> • 3 expériences.....15 points • Entre 4 et 5 expériences.....18 points • Plus de 5 expériences20 points 	20
Critère C : Expérience dans le domaine de la prévention de l'extrémisme violent <ul style="list-style-type: none"> • 2 à 3 références.....12 points • Plus de 3 références15 points 	15
Critère D : Note méthodologique <ul style="list-style-type: none"> • Note méthodologique claire et bien structurée, dans le respect des TDR10 Points • Présentation de pistes d'évaluation adaptées au projet et les questions spécifiques relatives aux objectifs des TDR 15 points • Considérations méthodologiques pertinentes aux principes de/ <ul style="list-style-type: none"> ○ do no harm et sensibilité au conflit20 points ○ sensibilité au genre25 points 	25
Entretien oral	30
Total score technique	100
Score Total (Score Technique *0.7 + Score Financier * 0.3)	

A.2. Entretien oral

Seuls les candidat.es ayant obtenu une note égale ou supérieure à 45/70 dans l'évaluation des critères A à D seront retenus pour la phase d'entretiens oraux.

L'entretien oral sera évalué sur 30 pts.

A. *Evaluation financière* – Maximum 30 points.

La formule suivante sera utilisée pour évaluer la proposition financière :

$p = y (\mu / z)$, où;

p = points pour la proposition financière évaluée;
y = nombre maximal de points pour la proposition financière;
 μ = prix de la proposition la moins chère;
z = prix de la proposition évaluée.

X. Soumission

Les prestataires intéressés doivent envoyer leur candidature au plus tard le 14 Février 2020 à l'adresse suivante : **procurement@undp.org**

Les dossiers de candidatures doivent comporter :

1. **L'offre technique** se compose d'un/des CV détaillé/s , mis à jour et signé/s du/des consultant/s et une note méthodologique qui détaille l'exécution de l'évaluation en conformité avec les TDR
2. **Une offre financière** L'offre financière devra être globale et inclusive de l'ensemble des coûts associés à la mission, y-compris les honoraires du/de la consultant.e, les frais de déplacement pour les missions de terrain, l'hébergement sur place, l'éventuelle sous-traitance à un.e assistant.e de recherche, etc.. L'offre financière doit être formulée en Dinars Tunisiens pour les candidats Tunisiens et en Dollars Américains pour les non Tunisiens.

X. Paiement

Le paiement sera effectué selon le tableau suivant et après validation par le CTP du projet :

- Livrables	Tranches	Pourcentage
<ul style="list-style-type: none"> - Une note méthodologique affinée pour la conduite de la mission d'évaluation - Un rapport provisoire contenant les analyses et les résultats de l'évaluation conformément aux TDR - Un rapport qui reformule des recommandations pour l'amélioration du système de suivi et évaluation du projet 	Tranche 1	60 %
<ul style="list-style-type: none"> - Un bref rapport de l'atelier de restitution - Un rapport final tenant compte des observations et commentaires des parties prenantes durant la réunion de restitution 	Tranche 2	40 %
Total:	100 %	